



Recommandation de sécurité No. 153

Date de la publication	17.03.2020
No. reg. du rapport final	2020030101
Déficit de sécurité	<p>Le dimanche 1er mars 2020, à 01h09, un voyageur s'est coincé la main entre les portes d'une voiture Eurocity de l'Intercity (IC) Bern-Interlaken Ost lors de leur fermeture en gare de Berne. Peu de temps après, le train a démarré. Le voyageur a couru à côté du train, en essayant de se libérer. Après avoir parcouru environ 45 m, il a finalement réussi à retirer sa main des joints de porte en caoutchouc. Il a été légèrement blessé.</p> <p>L'accident de personne est dû au fait que la protection anti-pincement des portes a été désactivée trop tôt durant le processus de fermeture des portes, en raison de défauts d'ordre technique et de construction.</p> <p>Les facteurs ayant contribué à l'accident sont :</p> <ul style="list-style-type: none">• le recours à un joint anti-pincement aux propriétés matérielles inadaptées.• les mesures introduites dans la maintenance pour améliorer la qualité de la protection anti-pincement n'étaient pas suffisantes pour éviter que cette protection ne se désactive trop tôt lors de la fermeture de la porte.• introduction de la main ou du bras alors que la porte se ferme.• processus de départ dans la situation spécifique (longueur du train, types de wagons, lieu de départ, conditions sur le quai) réalisé par une seule personne. <p>Le profil de caoutchouc (génération 2) utilisé présente une dureté telle que des personnes ou objets entrant en contact avec le bord sensible de la porte durant sa fermeture ne sont pas détectés de manière fiable. Il est donc possible que des personnes ou des objets soient coincés ou que des personnes chutent.</p>
Recommandation de sécurité	<p>Le SESE recommande à l'Office fédéral des transports (OFT) de demander à l'exploitant des véhicules de remplacer, dans tous les types de véhicules concernés, le profil de caoutchouc de génération 2 utilisé par un profil capable de détecter des obstacles au niveau des portes et d'ouvrir à nouveau celles-ci afin d'éviter que des personnes ou des objets soient coincés ou renversés.</p>
Destinataire	Bundesamt für Verkehr
Etat de l'implémentation	<p>Mise en œuvre. Dans un courrier du 31 mars 2020, l'OFT ordonne aux CFF de remplacer sur tous les types de véhicules concernés les profils de caoutchouc trop durs par un profil de caoutchouc assez souple pour garantir une protection anti-pincement. Les profils de caoutchouc doivent être changés jusqu'au 31 juillet 2020 au plus tard.</p>
Rapport final concernant la	

recommandation de sécurité

Vorbericht
Schlussbericht
Zwischenbericht
